

COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES
MINISTRE DE LA DEFENSE
NATIONALE

-(Sgt.GMA.B.28/3/78)-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

DECRET N° 78/513 DU 27 JUIL. 1978

PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT
ET NOMINATION D'UN OFFICIER D'ACTIVE DE
L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES;

-----00000-----

- VISA:
- VU - L'ACTE FONDAMENTAL DU 5 AVRIL 1977;
 - VU - L'ACTE 005 DU 19 MARS 1977 DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL PORTANT CRÉATION DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT SES ATTRIBUTIONS;
 - VU - L'ACTE 001/PCT/CMP DU 3 AVRIL 1977 PORTANT STRUCTURATION ET ORGANISATIONS DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI;
 - VU - LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE;
 - VU - L'ORDONNANCE 1/69 DU 6 FÉVRIER 1969 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI 11/66 DU 22 JUIN 1966 PORTANT CRÉATION DE L'ARMÉE POPULAIRE ;
 - VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES CADRES DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE;
 - VU - LE DÉCRET 70/357 DU 25 NOVEMBRE 1970 SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE;

SUR PROPOSITION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

DECRET

ARTICLE 1ER. - EST INSCRIT AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 1978
ET NOMMÉ AU GRADE D'ASPIRANT D'ACTIVE POUR COMPTER DU 1ER JANVIER 1978.

AVANCEMENT E C O L E

I.- ARMÉE DE L'AIR

A/- Technicien Météorologiste

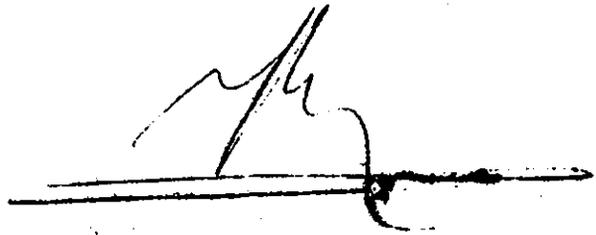
- A N G A JEAN - BA01/20/C.S.

.../...

ARTICLE 2. - LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET SONT CHARGÉS CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE DE L'EXÉCUTION DU PRÉSENT DÉCRET, QUI SERA ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ BESOIN SERA./-

FAIT À BRAZZAVILLE, LE 27 Juillet 1978

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,



LE GÉNÉRAL Général JOACHIM YHOMBY-OPANGO.

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

COLONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA.

COLONEL DÉNIS SASSOU-NGUESSO.

LE MINISTRE DES FINANCES,

HENRI L O P E S.

